



Le 22 avril 2022

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL DU 02 MAI 2022

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur à la SEANCE du CONSEIL COMMUNAL qui aura lieu le **Lundi 02 mai 2022 à 20 heures 00** à la Maison communale de FROIDCHAPELLE.

ORDRE DU JOUR :

1. 2.073.513.2 : Terrain communal - rue Cevière - Convention d'occupation précaire
2. 2.073.511.3 : - Patrimoine communal - Aliénation – terrain rue des Carrières à Boussu-lez-Walcourt - décision définitive.
3. 2.073.537 : - Achat d'une petite camionnette utilitaire pour remplacer un véhicule déclassé. Approbation des conditions et du mode de passation.
4. 1.777.614 : - IGRETEC - Gadoues de fosses septiques - Autorisation de déversement - Convention
5. 1.778.31 : – Société wallonne des Distributions d'Eau – AGO - Ordre du jour - Approbation
6. 1.82.075.7 : - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE BUREAU ECONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR (BEP) - Adhésion à la centrale d'achat Smart City
7. 1.82.075.7 : - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE BUREAU ECONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR (BEP) - Adhésion à la centrale d'achat relative à la réalisation d'audit Ureba et quickscan
8. 1.854.73 – Affaires culturelles – Arts – « Action sculpture ». Convention de partenariat 2022/2023 à niveaux global et local - approbation.
9. 2.075.2 - Programme Stratégique Transversal (PST) – 2ème actualisation 2022-2024 - Prise d'acte
10. 1.712 - Plan d'investissement communal et plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité 2022-2024 – Etablissement des fiches. Marché de services – auteur de projet. Approbation des conditions et du mode de passation.
11. 1.811.111.5 : - Eclairage public - AIESH - rue Général Galet à Erpion - remplacement d'un point lumineux endommagé - devis - approbation.
12. 2.073.521.8 - Comptes annuels de l'exercice 2021 - Approbation
13. 1.857.073.521.8 : - Fabrique d'Eglise Notre Dame de Fourbechies - Compte 2021 - approbation.
14. Approuve le procès-verbal de la séance antérieure

HUIS CLOS

15. 1.851.121.5 - Enseignement 2022/2023 - Congé pour mission pour la période du 01.09.2022 au 31.08.2023. - Accord de principe (prolongation).
16. 2.087.41 - PERSONNEL COMMUNAL - Statut pécuniaire – Amendement - Décision de principe

Par ordonnance :

Le Directeur Général,
Stéphane DENIS.



Le Bourgmestre,
Alain VANDROMME